



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 mars 2022

Sébastien Lecornu

Ministre des Outre-Mer

Olivier Véran

Ministre des Solidarités et
de la Santé

Frédérique Vidal

Ministre de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation

Une UFR de médecine de plein exercice aux Antilles et en Guyane

Sébastien LECORNU, ministre des Outre-mer, Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé, et Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, annoncent la création du 2ème cycle de formation des études de médecine dans les Antilles et en Guyane pour septembre 2023.

A compter de la rentrée universitaire 2023, un étudiant en deuxième année de médecine pourra poursuivre l'ensemble de son premier et deuxième cycle de formation aux Antilles-Guyane. Pour réaliser ce projet, le Gouvernement créera 15 postes hospitalo-universitaires titulaires et 15 postes de chefs cliniques assistants dans les cinq années à venir. La faculté de médecine de plein exercice participera au rayonnement national et international de ces territoires. Par ailleurs ce projet contribuera à améliorer la démographie médicale dans ces territoires en apportant un cycle de formation complet et donc un levier d'attractivité pour les Antilles et la Guyane.

L'article 80 de la loi portant organisation et transformation du système de santé du 24 juillet 2019, déclinant la stratégie « Ma Santé 2022 », prévoyait que le gouvernement remette au Parlement un

rapport sur les perspectives de créer une faculté de médecine de plein exercice aux Antilles et en Guyane.

Le ministre des solidarités et de la santé et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ont donc demandé aux inspections générales des affaires sociales et de l'éducation, du sport et de la recherche d'examiner le projet présenté par l'université des Antilles (UA) et son UFR de santé pour mettre en œuvre un second cycle de formation des études de médecine aux Antilles et en Guyane.

Cette mission a ainsi permis d'identifier les dynamiques locales universitaires et hospitalières permettant la mise en œuvre d'un 2ème cycle de formation dès la rentrée 2023, grâce à la collaboration de l'ensemble des acteurs.

Contacts presse :

Cabinet de Sébastien Lecornu :

mompresse@outre-mer.gouv.fr

Cabinet d'Olivier Véran :

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Cabinet de Frédérique Vidal :

presse-mesri@recherche.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)